

La page environnementale du mois

LES ABEILLES SAUVAGES

Le saviez-vous ?

On trouve en Belgique **quelques centaines d'espèces d'abeilles**. Parmi celles-ci, 1 seule espèce, l'abeille domestique (*Apis mellifera*) fabrique du miel. Les autres espèces font partie des abeilles dites « sauvages » et vivent dans la nature, soit seules (il s'agit alors d'abeilles solitaires), soit en petites colonies (on parle alors d'abeilles sociales). Même si elles sont moins connues du grand public, **les abeilles sauvages jouent néanmoins un rôle primordial dans la pollinisation**. Une étude récente publiée en 2013 dans le magazine anglo-saxon « *Science* » par Garibaldi et al. a d'ailleurs confirmé q



ue les populations d'abeilles

sauvages étaient responsables de la quasi totalité de la pollinisation de nos terrains agricoles. Ces abeilles méritent donc toute notre attention !

L'alimentation des abeilles sauvages repose sur la récolte de nectar et de pollen.



Septante pour cent sont terricoles : elles font leurs nids dans la terre. Les buttes et les talus dégagés de verdure bien exposés au soleil sont également assez prisés. Le genre le plus répandu s'appelle Andrène (Zandbij). L'Andrène rousse (Vosje) ou *Andrena fulva* (photo 1), se trouve fréquemment dans les jardins où abondent groseilliers ou framboisiers, ainsi que dans les bois où poussent les myrtilles.

Les 30 % d'abeilles sauvages qui nichent 'hors-sol', recherchent des trous ou des cavités existants comme les tunnels abandonnés par d'autres insectes xylophages (insectes qui creusent le bois), les tiges de bois creux comme les ombellifères et les roseaux, les fissures des roches creusées par l'érosion, les tiges à moelle comme le Framboisier, la Ronce, le Sureau, le Rosier, le Fusain et le Buddleia.

Dans cette catégorie on trouve les **abeilles maçonnes** telles que l'Osmie à cornes (Gehoornde metselbij) ou *Osmia cornuta* (photo 2) qui utilisent de la boue pour aménager et fermer leur nid, les **abeilles tapissières**, telles que *Megachile willughbiella* (de Grote bladsnijder) (photo 3), qui utilisent des feuilles épaisses comme celle des rosiers ou encore les **abeilles charpentières** ou « perce-bois », telles que le Xylocope violet (Blauwzwarte houtbij) ou *Xylocopa violacea* (photo 4) qui ont besoin de bois mort dans la nature pour creuser leurs galeries, et ce, jusqu'à 30 cm de profondeur.



Vous l'aurez peut-être remarqué ?

La plupart des apiculteurs se plaignent d'une diminution effarante et catastrophique de leurs abeilles à miel dans les ruches. Parmi les causes de déclin des abeilles, citons l'usage des **pesticides**, et en particulier celui des néonicotinoïdes tel que l'imidaclopride, utilisé largement aujourd'hui comme insecticide en agriculture traditionnelle. D'autres pesticides, qui ont longtemps été considérés comme exempts d'une quelconque toxicité, font actuellement débat. C'est notamment le cas du glyphosate, un herbicide mieux connu sous le nom de Round-up®, présenté comme « non toxique » et « sans effet sur l'environnement » et utilisé massivement par les particuliers et le secteur agricole. Mentionnons également comme autre cause de déclin, les parasites et en particulier le varroa.

Que pouvez-vous faire ?

En bannissant l'usage des pesticides, nous pouvons facilement favoriser les populations d'abeilles sauvages dans nos jardins. On peut aller plus loin, en abandonnant quelques tas de bois mort et en épargnant les vieilles tiges des plantes mortes durant l'hiver. Nous pouvons même construire un **hôtel à insectes** avec des tiges de plantes, des blocs de bois percés de trous, des bouts de tiges de bambou, ou des pierres percées de trous. En tant que consommateur-acteur, vous pouvez également favoriser l'achat d'aliments issus de l'agriculture biologique.

Photos : Joost Reyniers (1,2,3), Annie Reynaerts (4) sur le site « www.observations.be »

